

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE TERRE-SAINTE

1^{er} prix du mandat d'étude parallèle

maître d'ouvrage: Communes de Terre-Sainte, Conseil régional, Etat de Vaud
projet: 2005-2006



CONTREPOINT, Projets Urbains



TRANSPORTPLAN

Benoit BIELER

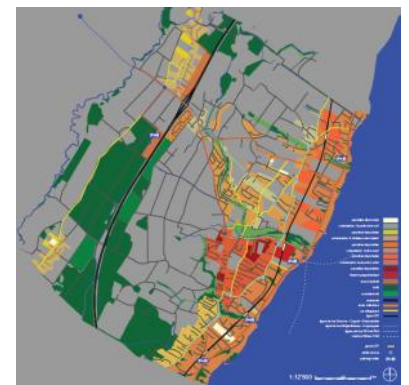
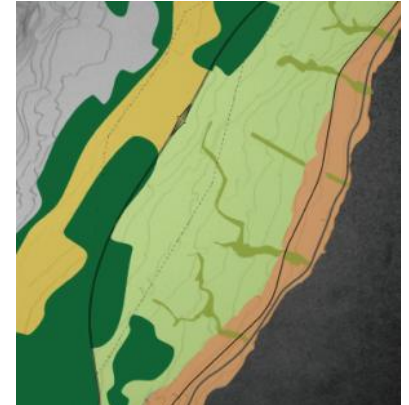


Le projet se fonde à la fois sur une lecture méthodique et sensible du territoire et sur une stratégie de mise en oeuvre explicitement ouverte à la concertation. Il traduit une approche originale où projet concret et idées abstraites se rencontrent pour orienter le devenir du territoire vers un tout cohérent, sans en formaliser encore les contours. Le thème de la frange domine ainsi le concept et l'attitude des auteurs : franges spatiales structurant le territoire à différentes échelles et franges de négociation pour adapter la formalisation aux contraintes locales. Le projet social rejoint ainsi le projet spatial, tous deux à construire à partir d'un vocabulaire de référence et d'objectifs clairement affirmés.

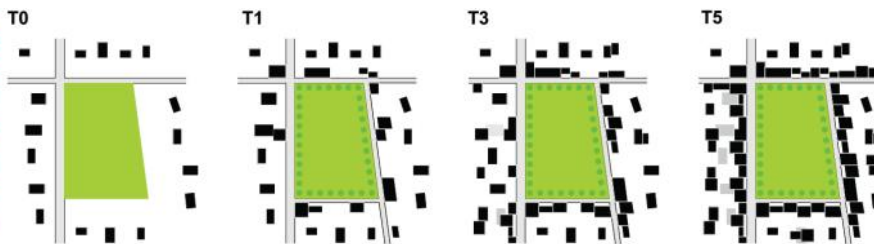
Le devenir territorial proposé s'appuie sur des densifications nuancées et menées à différents rythmes pour souligner des vides choisis, destinés à devenir des espaces publics signifiants et perceptibles. Ainsi, différents "motifs" de vides sont déclinés pour chaque typologie territoriale, qui sont calées sur les trois composantes géographiques de la région: le vallon, la plaine et le coteau. Ces vides et ces pleins doivent permettre également de créer un maillage de liaisons piétonnières et cyclables qui génèrent du lien social et contiennent la pression de la motorisation. En appui à cette politique, le développement des transports publics se base principalement sur une liaison rapide entre Divonne et Coppet, via le centre commercial et hors des noeuds routiers saturés, ainsi que sur des lignes de bus en cabotage desservant les villages, les quartiers et les équipements principaux.

Le traitement du secteur de la gare de Coppet repose sur une mise en évidence du parc du château et de son prolongement à l'ouest des voies ferrées comme un vaste ensemble orienté vers le lac. Le bâti est regroupé dans la partie centrale du site, de part et d'autre des voies, ménageant des percées significatives entre Jura et Lac et conférant une place significative aux dégagements paysagers.

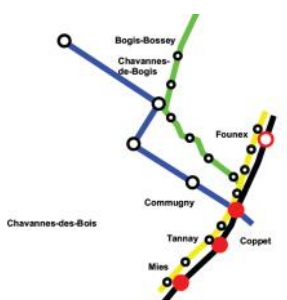
Le mandat découlant de ce concours vise au développement d'un schéma ou d'un plan directeur intercommunal d'ici fin 2007.



MOTIF DE LA CLAIRIÈRE



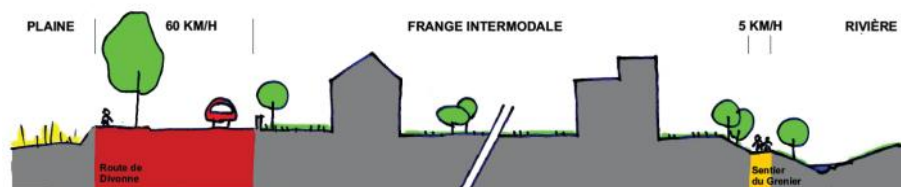
LES TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS



LES TRANSPORTS PUBLICS



MOBILITÉS DOUCES



Entre la route et le sentier